

Questions orales

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, voilà une déclaration fort intéressante. Mais quelle était la question au juste?

M. Broadbent: Vous refuseriez d'y répondre de toute façon.

M. Axworthy: Je me demande si c'était une question. C'est peut-être parce que le chef du Nouveau parti démocratique hurle de toutes ses forces que nous ne pouvons entendre les questions.

Des voix: Oh, oh!

M. Axworthy: Dans notre document intitulé «Perspectives d'emplois», nous nous sommes efforcés d'exposer la situation telle qu'elle est au Canada en nous fondant sur les prévisions dont nous disposions; comme nous partions du principe que nous avions déjà fait beaucoup pour que le nombre de femmes qui travaillent augmente sensiblement nous avons mis sur pied de nouveaux programmes qui leur permettront de se spécialiser pour occuper les nouveaux emplois.

M. Parker: Laissez-nous un peu d'espoir.

M. Axworthy: Je rappelle au député qu'il reste de très graves problèmes à régler et que nous ne pourrions les régler si nous nous cachons la tête dans le sable ou si nous ne cessons de regarder ailleurs. Nous devons voir d'abord ce qui se passe dans notre propre pays.

* * *

[Français]

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LA GRÈVE DES PILOTES DE L'EASTERN PROVINCIAL AIRWAYS—
LES NÉGOCIATIONS

M. Maurice Harquail (Restigouche): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre du Travail, et elle concerne le problème des citoyens des provinces de l'Atlantique. La grève continue et la situation est la même depuis cinq mois, et cela affecte tous les citoyens des provinces de l'Atlantique. Madame le Président, je pose la question au ministre du Travail afin de connaître la situation des négociations avec la CCT, de même qu'avec l'EPA et CP Air, sur la question des *joint air fares* et des autres négociations qui se font avec le président, le gérant et l'administration de l'EPA et la haute direction de CP Air?

L'hon. Chas. L. Caccia (ministre du Travail): Madame le Président, le député de Restigouche a soulevé une question qui est d'un grand intérêt pour nous tous, et je voudrais informer la Chambre que le président de la Commission des relations du travail a eu des rencontres très fréquentes la semaine dernière, relativement à la grève, et il a déjà commencé à préparer une décision qui doit être déposée, on l'espère, dans un avenir rapproché.

[Traduction]

LA LOI DE STABILISATION CONCERNANT LE GRAIN
DE L'OUEST

ON DEMANDE UNE MODIFICATION

M. Charles Mayer (Portage-Marquette): Madame le Président, j'avais une question à poser au ministre des Transports ou au ministre de l'Agriculture, mais comme ils sont absents, je pourrais peut-être poser au ministre de l'Emploi et de l'Immigration, le ministre qui représente l'Ouest, une question sur la loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest. Cette loi visait à stabiliser le revenu des agriculteurs sur une période de cinq ans. Est-il prêt à plaider la cause des agriculteurs de l'Ouest auprès du ministre des Transports pour qu'il modifie la loi, afin que la période de stabilisation soit ramenée à trois ans au lieu de cinq? Une telle mesure permettrait aux agriculteurs de toucher immédiatement environ \$150,000...

Mme le Président: Je regrette, mais c'est à un autre ministre et non pas au ministre de l'Emploi et de l'Immigration qu'il faut poser cette question.

M. McDermid: C'est le seul ministre venant de l'Ouest.

* * *

LES FORÊTS

LA CRÉATION D'UN GROUPE CONSULTATIF

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Forêts. La semaine dernière, son collègue le ministre de l'Industrie a annoncé la création d'un nouveau groupe d'étude permanent qui sera chargé de faire au ministre et au gouvernement des recommandations sur les problèmes du secteur forestier et sur les possibilités qu'il offre. Où règne la confusion du côté du gouvernement?

M. Nielsen: La confusion est totale.

M. Oberle: Pourquoi le ministre ne peut-il pas se fier aux excellents conseils que le ministre des Forêts reçoit déjà du comité consultatif du secteur forestier et du Conseil des ministres de l'Environnement et des Forêts des provinces?

Mme le Président: Il n'y a pas de ministre des Forêts à la Chambre, à ma connaissance. S'agit-il du ministre de l'Environnement?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Environnement): Madame le Président, je vais répondre à la question, si vous me le permettez. Je crois que s'il règne une certaine confusion, c'est bien dans l'esprit du député et pas dans celui des députés assis de ce côté-ci de la Chambre. C'est bien connu, et je crois que le député le sait, parce qu'on en a parlé au comité parlementaire. Une partie importante des problèmes du secteur forestier relèvent du ministre de l'Industrie et du Commerce, tout ce qui touche à la commercialisation et à l'aspect industriel. Le ministre a bien fait de créer ce comité qui sera très utile, car il fera au gouvernement des recommandations qui lui permettront d'améliorer ses programmes dans ce domaine.